



Séance du 02 avril 2024

L'an Deux Mille Vingt Quatre, le Deux Avril à 19h00 l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, M. BEDAT Henri.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	16	22
		Pour : 22
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BEDAT Henri, Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, Mme BIARNES Karine, Mme CAZENAVE Sandrine, Mme CHAUPRADE Isabelle, M. CONSTANTIN François, M. DARRACQ Nicolas, M. DEHEZ Julien, M. ETIENNE Bernard, Mme HOURQUET Nathalie, M. LAHONTAN Jean-Jacques, M. LARROQUE Claude, M. MARIMPOUY Jean-Gabriel, M. SEIRACQ Michel, M. VILATON Pascal, Mme WLUSEK Pierrette

Procurat ion(s) :

M. FOURNET Cyrille donne pouvoir à Mme HOURQUET Nathalie, Mme LAGRASSE Marie-Laure donne pouvoir à Mme BÉZIAT-RICARD Sylvie, M. GATUINGT Patrice donne pouvoir à M. SEIRACQ Michel, M. LABAT Benoît donne pouvoir à M. VILATON Pascal, Mme MESPLÈDE Audrey donne pouvoir à M. BEDAT Henri, Mme LABUXIÈRE Corinne donne pouvoir à M. LARROQUE Claude

Date de la convocation
26 mars 2024

Etai(en)t absent(s) :

Mme EDE Amandine

Date d'affichage
26 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

M. FOURNET Cyrille, M. GATUINGT Patrice, M. LABAT Benoît, Mme LABUXIÈRE Corinne, Mme LAGRASSE Marie-Laure, Mme MESPLÈDE Audrey

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme WLUSEK Pierrette

____/____/____
et publication du
____/____/____

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence du Maire,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 22 000,00

Recettes : 22 000,00

Fonctionnement

Dépenses : 28 279,00

Recettes : 28 279,00

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 22 000,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 22 000,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 28 279,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 28 279,00 (dont 0,00 de RAR)



Le Maire, **BEDAT** henri

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Vincent-de-Paul

le(s) secrétaire(s) de séance